

BILAN D'ACTIVITÉS

20 24



CAB

Les agriculteurs **BIO**
des Pays de la Loire

QUI

SOMMES-NOUS ?

La Coordination agrobiologique des Pays de la Loire (CAB) accompagne depuis 1991 le développement de l'agriculture biologique. Nous sommes une association régionale de producteurs bio, nos missions sont :

- Représenter la bio dans les institutions politiques et administratives
- Diffuser les techniques et savoir-faire bio
- Impliquer les producteurs bio dans les filières
- Soutenir les producteurs bio



CAB

Les agriculteurs **BIO**
des Pays de la Loire

La CAB fédère 5 GROUPEMENTS DÉPARTEMENTAUX de producteur·ices

La CAB est pilotée par un conseil d'administration, composé de 20 producteur.trice.s bio, issu.e.s des groupements départementaux. La CAB n'a pas de présidence mais un comité exécutif (CE) de 5 personnes (1 par département) : seule la mission de trésorier est identifiée. Des commissions professionnelles et des comités techniques alimentent le travail du conseil d'administration.

Le travail de la CAB est réalisé par une équipe de 10 salarié.e.s réparti.e.s dans des missions techniques, de développement, de filière et de coordination administrative.



GAB72
Les Agriculteurs Bio
de la Sarthe



CIVAM BIO 53
Les producteur·ices **BIO**
de la Mayenne



GAB 44
LES AGRICULTEURS BIO
DE LOIRE-ATLANTIQUE



GAB 85
Le Groupement d'Agriculture
BIO de Vendée



GABB Anjou
Les agricultrices et agriculteurs **BIO**
de Maine-et-Loire



La CAB est adhérente
de la Fédération
Nationale
d'Agriculture
Biologique

L'ÉQUIPE

SALARIÉE



Ancélique BAUDOUIN

Assistante administrative et comptable

☎ 02 41 18 61 40
✉ cab@biopaysdelaloire.fr

Comptabilité, gestion, paie
Base de données producteurs
Assistance technique auprès de l'équipe
Appui site internet
VIVEA



William PARMÉ

Conseiller technique
maraichage biologique

☎ 07 64 74 99 70
✉ cab.leg-petitsfruits@biopaysdelaloire.fr

Suivi des maraichers bio de la région
Rédaction d'articles techniques
Intervention en formation
Mercuriale des prix
Suivi d'expérimentations en maraichage bio



Jérémie CEBRON

Conseil technique en
œnologie

☎ 07 68 98 54 95
✉ cab.oenologie@biopaysdelaloire.fr

Accompagnement en œnologie
Labo itinérant
Documents techniques
Expérimentation



Kady SONKO

Conseillère technique
viticulture bio et
biodynamie

☎ 06 29 50 24 15
✉ cab.viticulture@biopaysdelaloire.fr

Animation et suivi des groupes de vignerons bio
et en conversion
Conseil technique en viticulture biologique
et biodynamique
Rédaction de bulletins techniques
Suivi d'expérimentation en viticulture bio



Emmanuelle CHOLLET

Chargée de mission filières végétales

☎ 06 95 41 97 60
✉ cab.filières@biopaysdelaloire.fr

Viticulture : appui à Loire Vin Bio
Grandes cultures : commission régionale, veille marché,
structuration de filières
Filière légumes : veille marché, structuration de filières
PPAM : animation groupe régional
Relations avec les opérateurs de l'aval



Julien TAUNAY

Coordinateur régional

☎ 06 11 37 34 53
✉ cab.coordination@biopaysdelaloire.fr

Coordination de la structure
Encadrement de l'équipe salariée
Gestion financière
Partenariats et communication
Formation



Patrick LEMARIÉ

Chargé de mission
développement de la bio

☎ 06 69 42 78 56
✉ cab.environment@biopaysdelaloire.fr

Conversion/Installation : outils d'accompagnement
Réglementation : lien INAO, OC...
Aides producteurs : suivi des dispositifs
Relations avec les acteurs de l'eau
Environnement et climat



Anne UZUREAU

Chargée de mission productions animales

☎ 06 24 53 79 69
✉ cab.productions@biopaysdelaloire.fr

Lait : commission régionale, approche filière, CIL Ouest
Viandes : partenariat EBIO, appui projet
Volailles : approche filière
Porc : approche filière
Lapin : appui association éleveurs lapin bio de France
Portes ouvertes Bio pratiquent
Recherche : suivi expérimentations animales



Bénédicte MICHAUD-MATÉGOT

Chargée de mission territoire et collectivités
territoriales

☎ 06 65 61 03 51
✉ cab.territoire@biopaysdelaloire.fr

Soutien méthodologique aux GAB
Coordination des actions territoire + RHD
Développement de partenariats
Organisation de formations
Représentation auprès des financeurs régionaux



Amélie VIAN

Conseillère technique
maraichage biologique

☎ 06 26 84 51 56
✉ cab.maraichage@biopaysdelaloire.fr

Suivi des maraichers bio de la région
Gestion des expérimentations en maraichage bio
Coordination du Taupin du maraicher
Intervention en formation
Appui technique en PPAM

LA **BIO** EN PAYS DE LA LOIRE

chiffres clés



4 472 FERMES BIO EN 2024
4 324 EN 2023

+ 148 fermes bio entre 2024 et 2023

- 59 FERMES EN BIO sur 4236 fermes bio hors sauniers/paludiers



258 750 HECTARES BIO
ET EN CONVERSION
DONNÉES 2023

12,5% de la surface
agricole de la région

DONNÉES 2023 - MOYENNE FRANCE : 10,4 %



164 INSTALLATIONS BIO AIDÉES
27 % DES INSTALLATIONS AIDÉES 2024

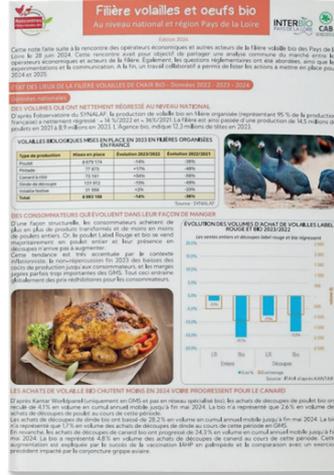
NOS PUBLICATIONS en 2024



Cahier technique
Le Taupin du Maraîcher



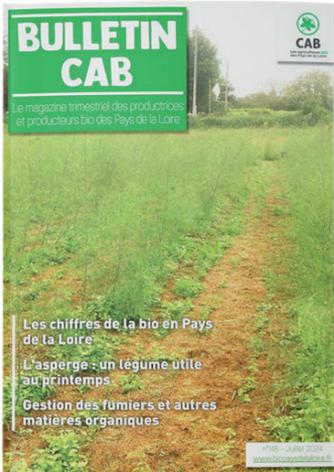
Analyse conjoncture
Porc bio



Analyse conjoncture
Volailles et oeufs bio



Analyse conjoncture
Lait Bio



Magazine trimestriel
Bulletin CAB



Livret
Les Bio Praticient



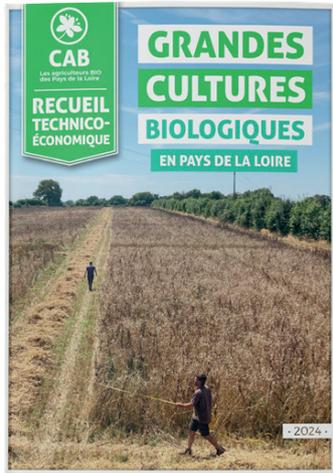
Livret technique
Apiculture



Fiches techniques
Lapins bio



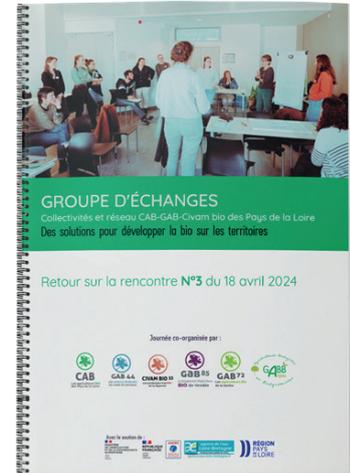
Bulletin technique
Grandes cultures



Recueil technico-économique
Grandes cultures



Livrable journées du groupe
d'échanges collectivités
Santé bio et territoires



Livrable journées du groupe
d'échanges collectivités
Eau et alimentation

AXE 1

Développement de la production



NOS OBJECTIFS DE L'ANNÉE

- **Accueillir et accompagner** les porteurs de projet de conversion ou d'installation en bio pour qu'ils élaborent des projets cohérents (complémentarités entre ateliers), résilients (climat et filières) et durables (justes prix, conditions de travail).
- **Favoriser la transmission** des fermes bio pour qu'elles restent en bio,
- **Sensibiliser les publics** en orientation professionnelle sur le métier d'agriculteur-rice bio, en particulier en élevage.

ANALYSE de la référente

L'agriculture biologique sur notre région a été mise à rude épreuve en 2024 face, à la fois, aux difficultés des filières/marchés et aux aléas climatiques. Le **moral des producteurs-trices est globalement en berne** et ils-elles ont été parfois obligé-es de réduire leurs prélèvements, leurs investissements ou les postes salariés.

Le **nombre de fermes se décertifiant a malheureusement augmenté** : cette décertification est parfois perçue par certaines producteurs-trices comme la seule solution pour faire face à leurs difficultés techniques et économiques ; un vrai gâchis d'argent public et je ne suis pas convaincue que cela va résoudre leurs problèmes...

Fort heureusement, **une majorité de fermes semblent résister, grâce à la diversification** (des productions et des circuits de commercialisation) et à leur autonomie (en intrants et/ou fourrages) mais il ne faut pas que les prix de vente, actuellement trop bas, continuent !

Quelques embellies tout de même fin 2024 : **le marché des magasins spécialisés semblent repartir à la hausse**. Enfin le nombre de nouvelles fermes bio, liées en particulier à des installations contrebalance pratiquement les

départs ; **l'agriculture biologique reste attractive pour les jeunes** (et moins jeunes) qui choisissent de devenir paysan-nes !

Pour sortir de la crise, le réseau bio travaille sur différents leviers : continuer à avoir des aides à la reconnaissance du Conseil régional (MAB) en 2025 (nous y travaillons !), faire en sorte que l'argent prévu pour la Bio aille aux bio, augmenter le crédit d'impôt bio à 6000€ (demande de la FNAB) ; faire appliquer la loi Egalim (20% de produits bio en resto co). Il faudra aussi réfléchir à des outils de régulation du marché et faire en sorte que les outils existant à l'échelle européenne soient utilisables par les filières bio. Enfin Il faudra **accentuer la communication grand public** : c'est ce que devrait faire l'Agence Bio en 2025 avec un budget débloqué de 5 millions d'€. A nous de nous en saisir localement et lui donner une résonance sur tous les territoires.

Stéphanie PAGEOT

Éleveuse de vaches laitières en Loire Atlantique



- **Maintien des soutiens publics à la bio :** le Conseil régional a reconduit, pour une dernière année en 2024, le dispositif d'aide à la reconnaissance de la bio [pour ses effets positifs sur l'environnement] (MAB). Le réseau CAB a accompagné les adhérents qui souhaitaient s'engager dans la MAEC « Herbivores » nouvellement ouverte à l'échelle de l'ensemble de la région. Résultats décevants pour les éleveurs : sur 104 fermes de notre réseau identifiées éligibles seulement quelques dizaines retenues, du fait du manque d'enveloppe. La CAB participe par ailleurs activement aux travaux de la commission aides de la FNAB, force de proposition pour la poursuite du crédit d'impôt bio et pour que l'enveloppe conversion bio non consommée puisse soutenir les producteurs bio en place.
- **Renforcement des accompagnements aux installations bio :** le Conseil régional est central dans les dispositifs installation en tant qu'autorité de gestion de la Dotation jeune agriculteur. Il a décidé le maintien de la modulation bio de la DJA. La CAB anime la réflexion du réseau sur notre implication dans le dispositif installation en cours de réforme (France service agriculture, dispositifs d'appuis aux cédants et aux nouveaux agriculteurs).
- **Notre réseau poursuit son implication auprès de l'enseignement agricole** à travers des interventions auprès des élèves que ce soit sur des thèmes techniques d'innovation, la durabilité des fermes bio, les filières de proximité ou plus basiquement la découverte du fonctionnement d'une ferme bio. Le dispositif COLLIGEA piloté par la CRA et la DRAAF a également été l'occasion de faire découvrir le métier d'agriculteur aux élèves de l'enseignement agricole.
- **Ouverture du dispositif Pass Soutien Bio :** la CAB avait demandé fin 2023 au Conseil régional la possibilité d'élargir les appuis Pass Bio aux producteurs en difficulté. Ouverture opérationnelle en 2024, avec cependant un nombre de dossiers déposés par l'ensemble des réseaux assez restreint. Il semble en effet difficile aux producteurs de faire la démarche de demande d'accompagnement.



Chiffres clés

Données de l'Agence bio

178 NOUVEAUX PRODUCTEURS

117 nouvelles fermes avec installation,
12 reprises de fermes déjà en bio,
49 nouvelles fermes en conversion

237 ARRÊTS

63 arrêts d'activité,
133 décertifications,
13 abandons après 1 an de passage en bio,
28 pour raison non connue

-59 FERMES EN BIO

sur 4236 fermes bio hors sauniers/paludiers

30 RENDEZ-VOUS INSTALLATION

« Élaborer sa stratégie d'installation »

1 SEUL PASS BIO

Niveau 1 (diagnostic de conversion)

21 INTERVENTIONS CAB OU GAB

en établissements agricoles

1683 ÉTUDIANTS

sur 107 fermes de démonstration pour l'enseignement agricole.

AXE 2

Environnement et climat



Nos

OBJECTIFS

DE L'ANNÉE

- **Eau** : accompagner les producteurs dans la sécurisation et la promotion de leurs systèmes de production qui protègent l'eau contre les pollutions agricoles. Un enjeu important est également l'accessibilité à l'eau pour irriguer les cultures alimentaires.
- **Climat** : accompagner l'adaptation des fermes bio au changement climatique et leur permettre d'accéder à une reconnaissance publique de l'efficacité de leurs systèmes pour réduire les Gaz à effet de serre (GES).
- **Biodiversité** : développer les relations entre producteurs bio et réseaux de promotion de la biodiversité (LPO, AFAC, ...) afin de renforcer les pratiques agricoles qui favorisent la biodiversité.

ANALYSE *du référent*

Les adhérents du réseau s'investissent avec beaucoup d'intérêt dans les groupes d'échange pour rechercher ensemble des solutions techniques pour mieux préserver l'environnement. Ils veulent aussi que leurs bonnes pratiques soient reconnues, à la fois par les consommateurs et par les pouvoirs publics.

La confiance des consommateurs sur la protection de l'environnement et sur la santé demeure solide, mais il reste néanmoins nécessaire de poursuivre la construction de ce lien de confiance en montrant les pratiques des fermes bio et leurs impacts positifs. Beaucoup d'adhérents s'investissent d'ailleurs auprès de la LPO et du réseau « Paysans de nature ».



Côté pouvoirs publics, les appuis au développement de la bio sont toujours à négocier. **Il y a une reconnaissance insuffisante des impacts positifs sur l'environnement dans les aides de la PAC** (Politique agricole commune).

La reconnaissance du stockage carbone dans les fermes bio **ne bénéficie pas non plus d'aide financière adaptée**.

Il faut également lutter pour faire reconnaître la priorité à l'irrigation des cultures alimentaires et non polluantes dans les instances de gestion de l'eau.

Jacques CHAUVIRÉ

Administrateur au GAB 44 et référent environnement

→ **Les groupes d'échange technique demeurent très actifs entre adhérents** et ouverts aux rencontres avec les autres réseaux. Ils permettent d'avancer de manière concrète sur des solutions pour l'environnement tout en sécurisant la durabilité socio-économique des fermes. Leur travail sur l'agriculture biologique de conservation [des sols] permet par exemple des avancées importantes sur les réductions possibles d'herbicides (interdits en bio) tout en bénéficiant des impacts positifs de la réduction du travail des sols (réduction de l'évaporation, réduction des GES, meilleure gestion des éléments fertilisants, adaptation des calendriers de cultures au changement climatique).

→ **Notre réseau s'investit beaucoup dans l'accompagnement à l'accès à l'eau des adhérents.** Les Projets Territoriaux de Gestion de l'Eau (PTGE) en cours de définition sont en effet une opportunité pour définir des règles claires de partage de l'eau entre tous les utilisateurs. Un important travail de formation des adhérents et partenaires sur les réglementations et sur les dispositifs de

gouvernance permettent d'aboutir à des avancées concrètes de mises aux normes et d'écoute de nos propositions dans les instances de l'eau.

→ **Les producteurs bio sont, de base, très sensibles à la protection de la biodiversité.** La réglementation bio interdit, de fait, l'usage des produits de synthèse qui anéantissent les insectes en bas de la chaîne alimentaire des autres espèces. Mais beaucoup d'autres éléments pratiques sont à améliorer pour renforcer la préservation de la biodiversité. C'est pourquoi notre réseau développe des partenariats avec la Ligue de protection des oiseaux (LPO) et avec les structures membres de l'Association française des arbres champêtres et agroforesterie (AFAC). Un projet inter-réseaux piloté par Terre de Liens Pays de la Loire (avec CAB/GAB, réseau CIVAM, Passeurs de terre, ARDEAR, LPO, CUMA, UMR BAGAD) a été élaboré pour avancer sur des accompagnements qui concilient biodiversité et viabilité des projets d'installation.

Chiffres clés

35 GROUPES D'ÉCHANGE GIEE
30 000 ou DEPHY

1 RECUEIL TECHNICO-ÉCONOMIQUE
sur les grandes cultures en agriculture biologique de conservation

1300 ÉLÈVES
dans 30 établissements sensibilisés aux techniques bio et impacts sur l'environnement

53 TERRITOIRES PROJET
en contact



AXE 3

Sécurisation technique

Maraîchage



Nos OBJECTIFS DE L'ANNÉE

L'année 2024 a montré que la maîtrise technique est un levier essentiel pour s'adapter aux contraintes climatiques. Après plusieurs années d'été chaud et sec, 2024 a été marquée par l'intensité et la récurrence des pluies. Les implantations ont été difficiles au printemps, la pression maladie a été intense sur les cultures d'été et l'automne a été marqué par de fortes pluies sur des sols déjà gorgés d'eau. Ces conditions demandent aux producteurs de s'adapter en permanence, de modifier leur planning de culture, de gérer un enherbement important et de maîtriser une pression sanitaire forte. Ils doivent en parallèle s'adapter à un contexte économique et commercial changeant, en modifiant leur gamme ou leur stratégie commerciale. Notre objectif est d'accompagner techniquement ces producteurs et de leur proposer un appui technique pour les soutenir et pour qu'ils puissent échanger entre eux pour trouver des solutions techniques face à ces nouvelles contraintes.

ANALYSE du référent

Je n'ai jamais connu de saison de maraîchage sans accompagnement technique de la CAB. C'est un peu comme la brouette pour le maraîcher, on peut s'en passer mais c'est tout de suite beaucoup plus compliqué ! Mes besoins ont évolué en 10 ans. Au début on cherche surtout à éviter des erreurs décisives et avec le temps et l'expérience on cherche des choses plus spécifiques. **La force de cet accompagnement c'est de bénéficier des retours de plus de 150 fermes qui souhaitent partager et avancer collectivement. On progresse beaucoup plus vite qu'en étant seul dans son coin** et ce grâce à un panel d'outils très complets (visites de terrain, publications techniques, suivi d'expérimentations...). Cette année on a mis en place un essai avec plusieurs itinéraires pour lutter contre le taupin sur pomme de terre. On a pu en tirer des données

concrètes et diffuser les résultats aux autres producteurs. Cela rajoute de la motivation et du sens ! **J'ai vraiment compris la force de ce réseau en participant au Copil maraîchage.** On se retrouve une fois par an pour échanger avec des collègues de toute la région, ce qui permet de dresser un tableau assez exhaustif des évolutions/questionnements en maraîchage sur les territoires (installations, ventes, etc.). C'est un moment très convivial et enrichissant !

Clément LE GARFF

Administrateur au CIVAM BIO 53 et membre du COPIL Maraîchage / Radis et compagnie (53)



En 2024, la CAB a accompagné 156 maraîchers (chiffre relativement stable depuis 2021). 93 maraîcher.e.s ont bénéficié du suivi technique de niveau 2, avec l'envoi de publications (bulletins techniques bimestriels, mercuriales mensuelles, magazines techniques trisannuels) et des visites chez les producteur.ice.s. 80 % des maraîcher.e.s ont maintenu leur abonnement au suivi entre 2023 et 2024.

→ **L'équipe maraîchage a réalisé 8 jours de formations** auprès de producteurs de la région, notamment sur les thèmes d'irrigation et du changement climatique.

→ **La CAB participe à des rencontres de techniciens** avec les autres structures de conseil technique autour de thématiques d'essais, de surveillance biologique du territoire et d'innovations techniques. Ces partenaires sont notamment : les services techniques légumiers de la Chambre régionale d'agriculture, le CDDM en Loire-Atlantique et les techniciens en maraîchage bio du réseau FNAB.

→ **Depuis maintenant 10 ans, la CAB édite Le Taupin du maraîcher**, magazine technique spécialisé en maraîchage biologique diversifié. Elle est aujourd'hui distribuée

dans toute la région du Grand Ouest avec un tirage à 800 exemplaires. La CAB en assure la coordination, et les articles sont rédigés par les technicien.ne.s en maraîchage bio des différents réseaux départementaux et régionaux.

→ **La CAB participe à deux programmes d'expérimentation** coordonnés par l'ARELPAL :

SAPIC : Essais pour lutter contre le taupin de la pomme de terre, ravageurs du sol causant des dégâts importants et dommageables à la commercialisation.

SOL'EAU : En partenariat avec l'entreprise ENVIE Anjou, expérimentation sur du compost de biodéchets ménagers. L'objectif est d'évaluer l'intérêt de l'utilisation de ce compost dans l'évolution de la capacité de rétention en eau du sol et de la minéralisation de l'azote.

Chiffres clés

156 FERMES ACCOMPAGNÉES
sur la région

3 TAUPINS DU MARAÎCHER
Revue technique

22 BULLETINS TECHNIQUES

11 MERCURIALES MENSUELLES
+ 1 synthèse annuelle





Nos

OBJECTIFS DE L'ANNÉE

- **Fédérer et faciliter la coopération :** encourager le partage des problématiques techniques entre vigneron-ne-s bio pour promouvoir des pratiques durables.
- **Accompagnement technique :** apporter un soutien par le biais de visites, groupes d'échanges, bulletins techniques et formations.
- **Stimuler l'innovation :** favoriser l'émergence de solutions adaptées grâce à la diversité des expériences et des besoins.

ANALYSE de la référente

FACE À L'ADVERSITÉ UN ENJEU DE SURVIE POUR LES EXPLOITATIONS

Les pertes de récolte mettent gravement en péril la stabilité économique des exploitations viticoles et fragilisent la rentabilité des domaines. Ces pertes génèrent aussi une remise en question de nos méthodes, de nos choix techniques et de nos visions pour l'avenir.

La viticulture biologique et biodynamique, fondée sur le respect du vivant et de la biodiversité, se trouve à un carrefour décisif. Comment renforcer cette approche dans un tel contexte alors que la plupart d'entre nous utilise d'ores et déjà de manière soutenue, les préparations biodynamiques et les plantes (décoctions, tisanes, extraits fermentés, ...) ? **Comment ne pas céder aux sirènes de la « chimie »** qui peut être vue comme une « solution de secours à n'utiliser qu'exceptionnellement » dans un contexte où l'exceptionnel devient récurrent ?

L'adaptation ne doit pas se faire au détriment de notre philosophie, mais plutôt dans un esprit de résilience, d'innovation, en gardant une vision à long terme. Techniquement, **l'enjeu est de renforcer nos outils face aux menaces nouvelles tout en préservant la santé de nos sols et de nos vignes.**



Les miracles n'existent pas mais, modestement, cela passe par un **partage resserré de nos expériences** et des constats que chacun d'entre nous a observés dans son lieu, dans un contexte donné, afin de tester des solutions ensemble et ne pas s'enfermer dans des protocoles que nous considérons comme acquis, fiables, incontournables. Enfin, face aux défis croissants qui se posent à nous, **la solidarité entre vignerons et vigneronnes est plus que jamais essentielle.** Il ne s'agit pas seulement de gérer son propre domaine, mais aussi de mutualiser les expériences, les réussites et les échecs afin de progresser ensemble. **Nous disposons d'un réseau solide, expérimenté et dynamique, incluant la CAB et le GABBTO, sur lequel nous devons nous appuyer.** Tirons parti de cette force collective pour engager ces démarches et avancer de manière concertée.

Travailler la vigne est une passion, mais aussi une lutte constante. Partager les réussites, discuter des difficultés et trouver ensemble des solutions, c'est aussi éviter l'isolement et la démotivation. C'est ce qu'apporte le suivi technique viti oeno à ses adhérent.es.

Xavière HARDY

Les Terres Bleues
La Chapelle Glain (44)

5 formations en viticulture variées, abordant des sujets allant de la flore de la vigne à la biodynamie en vinification, en passant par la taille des arbres et des haies.

- **Déploiement du Collectif viti F** avec l'organisation de 4 réunions, 2 tables rondes lors des salons de ALT' et Madavin, la création d'un annuaire pour lutter contre les VHSS (Violences et Harcèlement Sexiste et Sexuel), ainsi que la mise en place d'une charte et des affichages pour sensibiliser contre les VHSS.
- **Groupe GIEE Biodiv en Layon** : 26 haies et 7 alignements d'arbres plantés, 5 sorties naturalistes organisées, 3 mares créées, installation d'un pâturage hivernal tournant avec un berger, et suivi des nichoirs posés en 2023.
- **Acquisition d'un nouvel appareil d'analyse œnologique** renforçant l'autonomie du laboratoire itinérant et la sécurisation techniques des domaines accompagnés.
- **En œnologie, la CAB participe à trois programmes d'expérimentations (2 régionaux et 1 CASDAR)** sur la microbiologie du vin. Cela permet de renforcer son expertise sur les problématiques d'instabilité microbienne dues au changement climatique.
- **La CAB a réalisé 7 jours de formations** sur la microbiologie du vin et son adaptation au changement climatiques.

Chiffres clés

65 DOMAINES ACCOMPAGNÉS
en viticulture et/ou œnologie

18 BULLETINS TECHNIQUES
viticulture/œnologie

2 REVUES « MILDIOU NI MAITRE »

**1500 VINS DÉGUSTÉS
ET ANALYSÉS**
lors du laboratoire itinérant

**9 GROUPES D'ÉCHANGES
TECHNIQUES**



Démystifier et vulgariser la
biodynamie Domaine Vaillant
Les Grandes Vignes 49
BioPratiquent 2024

AXE 4

Structuration des filières

Végétales

Nos

OBJECTIFS DE L'ANNÉE

- Développer les débouchés pour les volumes bio en circuits-courts
- Sécuriser les approvisionnements en filières longues
- Développer des partenariats avec les acteurs de l'aval
- Comprendre et suivre la conjoncture et le marché des productions végétales bio
- Communiquer, partager et diffuser les indicateurs de développement des filières végétales

ANALYSE de la référente PPAM

Même s'il faut de l'eau pour faire pousser les plantes, en 2024 ce fut trop, comme partout. Certaines plantes, les « méditerranéennes » (thym, lavande, romarin...) **n'ont pas du tout apprécié avoir les pieds dans l'eau si longtemps et ont préféré lâcher l'affaire. Les nuits froides en plein été ont sérieusement freiné** nombre de plantes qui ne se sont pas redéveloppées comme d'habitude après les premières coupes. Malgré tout 2024 a été pour nous, au GAEC des Rossignols, une bonne année en « PPAM de plein champ », avec de bons rendements et un salissement des parcelles maîtrisé. **Notre stratégie de tout sarcler très tôt, avant l'installation des adventices, a été payante et au final beaucoup moins chronophage.**

Une année importante aussi, car nous sommes entrés dans la phase de transmission de notre ferme, qui va être reprise par un collectif de 4 jeunes. L'atelier des PPAM fait partie de la reprise, signe que **cette filière demeure attractive.**

Les producteurs réunis dans le groupe des 30000 animé par Emmanuelle et Amélie de la CAB ont pu bénéficier d'une **formation sur l'irrigation et d'un essai participatif sur le paillage.** Des réunions régulières en visio ont permis de renforcer **la solidarité dans le groupe :** entraide sur divers sujets, échange de plantes, réflexion sur l'achat collectif d'un outil de tri, rédaction d'un « Guide du stagiaire ».

En circuits courts, les marchés ont été plutôt satisfaisants cette année, malgré une météo peu engageante. Les magasins ont fait plus de commandes. Il reste néanmoins **difficile même pour les plus expérimentés de tirer un revenu suffisant de leur activité PPAM.** La difficulté de trouver un équilibre entre le temps de travail et un revenu satisfaisant est fréquemment évoquée. Pour certains la reprise d'un travail à l'extérieur en parallèle se révèle nécessaire.

En circuits longs, **le poids de la réglementation se fait chaque année davantage ressentir.** Espérons qu'avec la nouvelle Interprofession les producteurs pourront mieux faire entendre leurs avis sur les contraintes qui viennent « d'en haut ». Partant du constat qu'il existe dans notre région **un certain nombre d'entreprises qui utilisent dans leurs produits des PPAM BIO** achetées parfois très loin, les producteurs ont émis le souhait d'organiser **une rencontre d'interconnaissance entre acheteurs et producteurs locaux.** Le sujet est en cours de réflexion, afin de **faire connaître nos métiers de production, de mettre en avant le savoir-faire régional,** et de mieux comprendre les enjeux et les freins des acheteurs.



Catherine MAHÉ

Productrice de PPAM bio (53)

- **Animation d'un comité technique** et d'une commission régionale Grandes Cultures
- **Réalisation de bulletins techniques** Grandes Cultures
- **Participation aux comités techniques et de pilotage** Grandes Cultures Grand Ouest, pour un plus grand équilibre offre/demande
- **Rencontres bipartites** avec des collecteurs en Grandes Cultures
- **Création d'une mercuriale** Grandes Cultures Grand Ouest entre les 3 groupements régionaux bio
- **Coordination ou participation** à des projets de structuration de filières bio régionales, en faveur de la relocalisation des approvisionnements pour les utilisateurs de matières premières (légumes secs, houblon, farines)
- **Animation d'un groupe d'échanges** de producteurs et productrices de Plantes aromatiques et médicinales bio : essais paillage au champs, achat de matériel commun, échanges de plantes, entraide...
- **Animation d'un comité technique** dédié à la commercialisation en circuits-courts
- **Animation de l'association LOIREVINBIO** et suivi d'indicateurs de production et commercialisation de la filière viticole bio.

Chiffres clés

- 4 BULLETINS TECHNIQUES**
Grandes Cultures
- 2 COMMISSIONS GRANDES CULTURES**
10 participants
- 2 RENCONTRES**
bipartites avec TERRENA et la CAVAC
- 1 GROUPE**
de 12 producteurs et productrices de houblon accompagné par la CAB
- 2 GROUPES**
en production végétale spécialisée : houblon et plantes aromatiques et médicinales, labellisés GIEE et 30.000. (50 producteur.ices au total)
- 10 RENCONTRES**
des comités « filières » régionaux animés en 2024 : légumes secs, farines, commercialisation en circuits-courts
- 100 PRODUCTEURS**
touchés directement par la structuration des filières
- 260 ADHÉRENTS**
à Loirevinbio, association des vigneronns et metteurs en marché de vins bio en Loire





- **Maintenir les volumes bio** par l'attractivité du métier
- **Comprendre et suivre la conjoncture** et le marché des productions animales biologiques
- **Communiquer, partager et diffuser** les résultats aux acteurs
- **Accompagner les éleveurs et les éleveuses** sur les questions réglementaires
- **Sécuriser les élevages biologiques**

ANALYSE de la référente

Les années ne se ressemblent pas en agriculture mais **l'année 2024 fût vraiment atypique sous plusieurs aspects : météorologique, sanitaire (MHE, FCO, aviaire, ...), conjoncturel (la crise de la bio même si cela se stabilise), contextuel (politique, ...)**. 2024 a mis à rude épreuve les éleveurs et les éleveuses avec un cumul de fatigue, de stress.

La CAB a poursuivi ses **rencontres régionales en élevage bio** (volaille, porc et bovin lait). Ces rendez-vous sont importants car ils rassemblent les acteurs de la filière dont les éleveurs et les éleveuses. La rencontre lait régionale de décembre a permis, une nouvelle fois, de **rassembler un bon nombre de producteurs et productrices** et les acteurs de la filière. Ce que l'on peut regretter c'est **l'absence des acteurs de la distribution**.

Plusieurs sujets ont été abordés : la **répartition de la valeur ajoutée dans la filière, la collecte laitière, l'introduction de produits laitiers en restauration collective et la transmission**. Ce dernier sujet va être travaillé dans le cadre d'un appel à projet régional lait bio dans 2 territoires.

Autre sujet important pour les filières bio, est **l'appui des pouvoirs publics** dans la gestion des volumes au niveau français et européen. Cet appui passe par la **mise en place de programmes opérationnels**. A voir si ce sujet peut être porté collectivement au sein de la filière laitière bio française ?

Anna BRIAND
Co-référente lait



RÉSULTATS

- **Organisation de rencontres régionales** en élevage biologique (porc, volaille et lait)
- **Réalisation de fiches** filières bio (volaille, porc et lait)
- **Animation d'une commission** régionale lait bio
- **Coordination ou participation** à des projets filières bio régionaux (viandes et lait)
- **Mise en place de rencontres** avec des organisations de producteurs 100% bio, des organisations de producteurs mixtes ou organisations économiques
- **Coordination ou participation** à des projets expérimentaux (apiculture, lapin, veaux laitiers, poulettes)

Chiffres clés

68 PARTICIPANTS

aux 3 rencontres régionales en élevage bio
34 en lait + 20 en porc + 14 en volaille

4 FICHES FILIÈRES

en élevage bio
1 en porc, 1 en volaille et 2 en lait

5 SUPPORTS TECHNIQUES

suite à des résultats d'expérimentation
1 sur le bilan sur la gestion du varroa en apiculture et
4 sur l'élevage de lapin bio et plein air

3 COMMISSIONS LAIT CAB

avec 14 participants



AXE 5

Territoire et collectivités

Objectif général : encourager les politiques locales à favoriser le développement de la bio et favoriser la consommation de produits issus de l'AB notamment via la restauration collective.



Nos

OBJECTIFS DE L'ANNÉE

- **En interne :** monter en compétence, échanger nos pratiques, mutualiser des outils sur les stratégies à mener en direction des territoires
- **A l'externe :** développer des partenariats techniques et/ou financiers
- **Que le réseau soit identifié comme l'acteur, expert de l'AB,** pouvant accompagner les territoires dans leur transition alimentaire et agricole

ANALYSE de la référente

En octobre dernier, j'ai participé à la **journée d'échanges régionale** organisée par le réseau avec des collectivités locales. Le thème de la journée était centré sur **la Santé**. J'ai vraiment apprécié d'y participer, d'entendre des témoignages extérieurs au réseau qui agissent en faveur de l'agriculture biologique. **C'était très dynamisant**

! J'ai engrangé beaucoup d'informations utiles avec les **retours d'études solides, de l'ITAB et de l'INSERM démontrant les bienfaits de l'AB sur la santé**, que ce soit pour les personnes exposées directement que pour les consommateurs. Je suis repartie avec des **arguments que j'ai pu**

relayer sur le terrain avec l'équipe du GAB notamment lors de RDV avec des élus, qui étaient très réceptifs.

Remettre la santé au cœur du débat c'est rappeler pourquoi avec mon mari, comme pour la grande majorité des producteurs, nous avons choisi de produire en AB : pour notre santé, celle des autres agriculteurs, trices et des salarié.e.s agricoles et **bien-sûr la santé des personnes qui mangent ce que nous produisons**. Défendre et favoriser l'agriculture biologique, **c'est une question de santé publique !**



Anne-Marie LOURY

Éleveuse laitière à Vay
Co-présidente du GAB44

RÉSULTATS

Chiffres clés

- ➔ **Réunion du groupe d'échanges collectivité et réseau bio** : deux journées d'échanges en présentiel, rassemblant des agents de collectivités locales et le réseau bio :
 - 18 avril 2024 « Eau et alimentation : comment travailler ensemble pour accélérer la transition agricole et alimentaire ? »
 - 17 octobre 2024 « Santé, bio et territoires »
- ➔ **Organisation et animation d'un webinaire resto co et bio** à destination des élus et agents de collectivités : « Resto co et bio : plus de bio, en local, dans mon restaurant collectif municipal : c'est possible »
- ➔ **Organisation et animation des comités techniques** du réseau Territoire et Restauration hors Domicile.
- ➔ **Partenariat financier Territoire** avec l'ADEME, l'Agence de l'eau et la DRAAF (dispositif Puls'Co)

2 JOURNÉES GROUPE D'ÉCHANGES COLLECTIVITÉS

62 participants, 24 collectivités différentes (17 EPCI et 7 syndicats de bassins versants),
2 livrables + extraits vidéo

1 WEBINAIRE RESTO CO

114 inscrits, 91 participants (58% collectivités élus, agents ou cuisiniers).
20% ont répondu au questionnaire d'évaluation : 90% sont satisfaits à très satisfaits

4 COMITÉS TECHNIQUES RHD et 4 comités techniques Territoires



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

CAB en 2024



GAB 44
LES AGRICULTEURS BIO
DE LOIRE-ATLANTIQUE



**Erwan
PROVOST**
GAB 44
Légumes



**Anne-Marie
LOURY**
GAB 44
Lait



**Bruno
GRIS**
GAB 44
Polycultures



**Stéphanie
PAGEOT**
GAB 44
Lait



GABB Anjou
Les agricultrices et agriculteurs BIO
de Maine-et-Loire



**Mélanie
BONSERGENT**
GABBAnjou
Arboriculture



**Emilie
TOURRETTE**
GABBAnjou
Vin



**Nadège
GAULTIER**
GABBAnjou
Lait



Philippe JAUNET
GABBAnjou
Lait



CIVAM BIO 53
Les producteur-ices BIO
de la Mayenne



**Eric
GUIHERY**
CIVAM bio 53
Lait



**Emeric
GUYARD**
CIVAM bio 53
Lait



**Samuel
BERNARD**
CIVAM bio 53
Arboriculture



**Aëlle
LEGALL**
CIVAM bio 53
Légumes



GAB72
Les Agriculteurs Bio
de la Sarthe



**Anya VAN
DER HOFF**
GAB 72
Polyculture



**Myriam
CORVAISIER**
GAB 72
Lait



**Agnès
DUJARDIN**
GAB 72
Polycultures



**Nicolas
BEAUOUIN**
GAB 72
Polycultures



GAB 85
Le Groupement d'Agriculture
BIO de Vendée



**Julien
RAVON**
GAB 85
Lait



**Didier
BARBARIT**
GAB 85
Polycultures



**Caroline
MERIET**
GAB 85
Volailles



**Yvan
SACHOT**
GAB 85
Polycultures



CAB

Les agriculteurs **BIO**
des Pays de la Loire

02 41 18 61 40

WWW.BIOPAYSDELA LOIRE.FR

LE RÉSEAU DES PRODUCTRICES ET PRODUCTEURS BIO DES PAYS DE LA LOIRE

Le réseau bio rassemble cinq groupements de producteurs
(GAB 44 - GABBAjou - CIVAM bio 53 - GAB 72 - GAB 85).

La Coordination agrobiologique des Pays de la Loire accompagne depuis 1991
le développement de l'agriculture biologique en Pays de la Loire.

NOS OBJECTIFS

- Développer l'agriculture biologique
- Construire des filières régionales cohérentes
- Sécuriser techniquement les fermes bio
- Rassembler et défendre les producteur-riche-s bio

NOS COMPÉTENCES

- Soutien des producteur-riche-s bio
- Accompagnement des conversions
- Appui technique aux producteur-riche-s bio
- Intervention dans les politiques publiques
- Structuration des filières régionales

Actions réalisées avec le soutien financier de nos partenaires